

LE DEVOIR



CULTURE

Charles Daudelin,
1920-2001
Page B 8

ECONOMIE

Bois d'œuvre: le Québec veut
échapper aux représailles
Page B 1

VOL. XCII N° 72

LE MERCREDI 4 AVRIL 2001

87c + TAXES = 1\$

Pessimisme en hausse sur les places boursières

Les indices baromètres ont fait un nouveau plongeon hier

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les parquets boursiers ont poursuivi leur déroute hier. Ils ne parvenaient toujours pas à se sortir de l'emprise de cette correction provoquée par un effondrement des valeurs technologiques qui perdure depuis 13 mois maintenant. Pourtant, beaucoup de liquidités ont été pompées dans le système et certains signes précurseurs laissent entrevoir un renversement de tendance pour l'économie américaine. Mais rien n'y fait. La suite des choses se résume désormais à quoi aura raison sur quoi, entre le pessimisme boursier et l'indice de confiance?

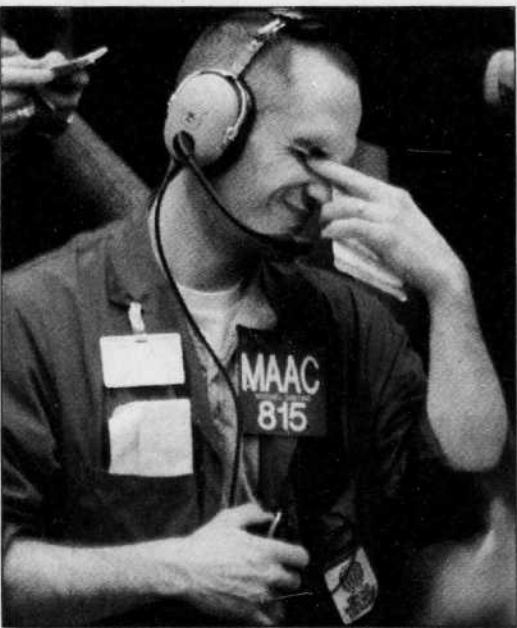
Les boursicoteurs font toujours la sourde oreille au discours des analystes appelant la fin de la correction. Étant hypnotisés par les avertissements en cascade d'une révision à la baisse des profits des entreprises, tout leur devient prétexte au délestage des titres boursiers. Le pessimisme, caractéristique des marchés «bearish», est à son paroxysme.

Encore hier, une nouvelle série d'avertissements lancés par les entreprises a forcé un nouveau plongeon des principaux indices baromètres. Un recul amplifié par les tensions entre les États-Unis et la Chine, où un avion-espion américain était toujours immobilisé hier après être entré en collision avec un chasseur chinois dimanche. Les marchés n'ont guère été rassurés non plus par les commandes industrielles, qui ont baissé de 0,4 % en février aux États-Unis par rapport au mois précédent, là où les analystes tablaient sur un recul de 0,1 %.

Les constructeurs automobiles américains ont ajouté au pessimisme ambiant en annonçant un fort recul de leurs ventes aux États-Unis en mars par rapport au même mois en l'an 2000. Celles de Ford ont chuté de 13 %, celles de Chrysler de 10 % et celles de General Motors de 4,6 %.

L'indice symbolique Dow Jones a abandonné 292,22 points, ou 3 % hier, pour clôturer à 9485,71. Plus large et plus représentatif, l'indice S&P 500 a reculé de 3,4 % à 1106,44 alors que celui du Nasdaq, renfermant une bonne dose de valeurs technologiques, a cédé 6,2 %, à 1672,99. Ce dernier indice est désormais revenu à son niveau d'octobre 1988.

VOIR PAGE A 8: PESSIMISME



SCOTT OLSON REUTERS
Un négociateur du marché Nasdaq de Chicago ne cachait pas sa déconvenue hier.

ACTUALITÉS

Mercier: Le Devoir rencontre les candidats

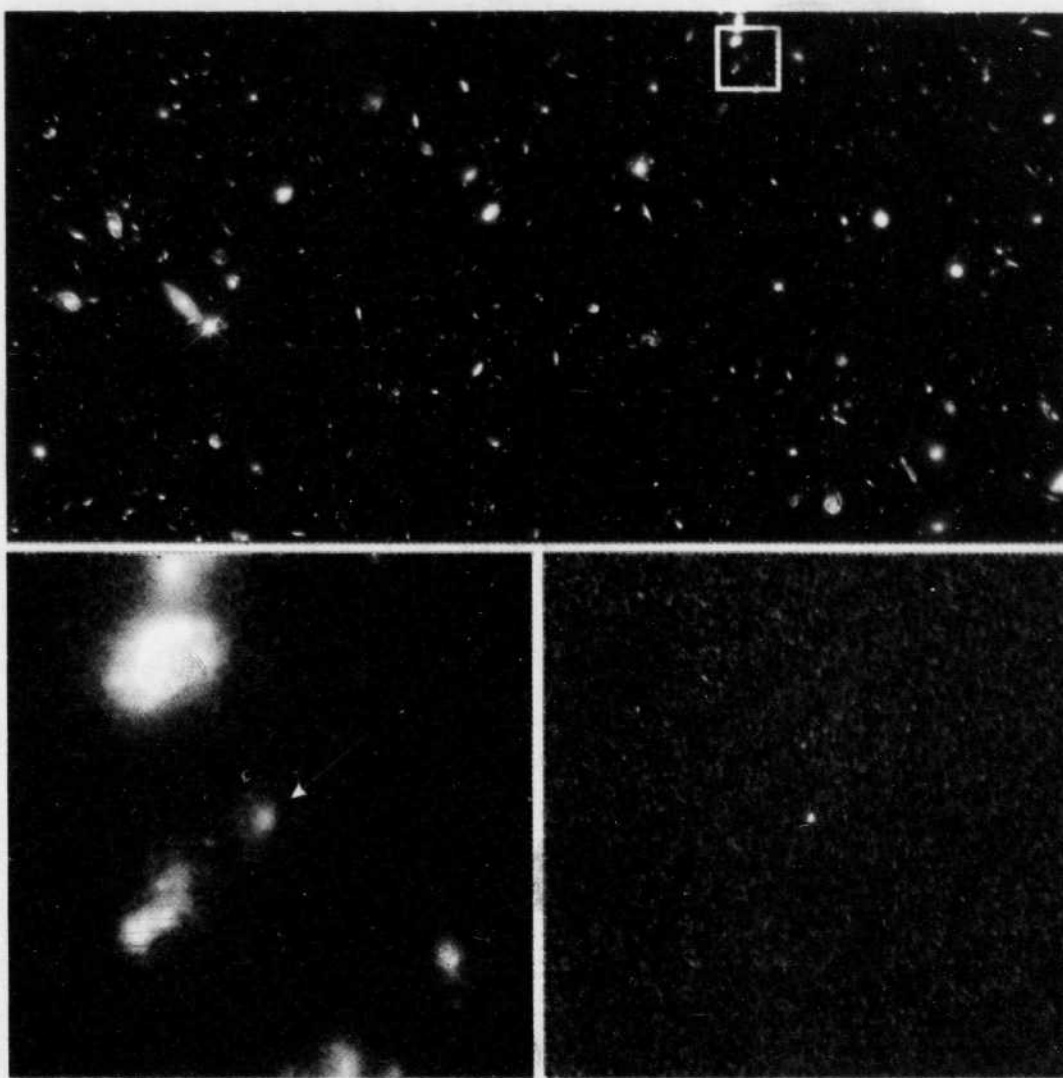
En vue de l'élection complémentaire du 9 avril dans la circonscription de Mercier, *Le Devoir* a rencontré les quatre principaux candidats, question de mieux connaître leur vision, leur motivation et leur engagement dans cette campagne. Un portrait sera présenté chaque jour d'ici le scrutin.

■ À lire en page A 4

INDEX

7 83131 00066 5	Annonces..... B5	Idées..... A7
	Bourse..... B2	Le monde..... A5
	Avis publics..... B6	Les sports..... B6
	Carrières..... B4	Mots croisés..... B6
	Culture..... B8	Nature..... B5
	Économie..... B1	Télévision..... B7
	Éditorial..... A6	Météo..... B6

Remonter le temps



REUTERS-NASA
Le télescope spatial Hubble a scruté les confins de l'univers et photographié la lumière provenant d'une supernova située à onze milliards d'années-lumière, et donc âgée d'au plus quatre milliards d'années. La photo de gauche est un agrandissement de la région délimitée par un carré blanc sur la photo du haut et au centre de laquelle se trouve la supernova et sa galaxie. Le point lumineux de la photo de droite représente la supernova elle-même. La trame rougeâtre qui l'entoure est en fait constituée de milliards d'étoiles.

L'univers se dévoile un peu plus

La supernova 1997ff aidera peut-être à percer le mystère de «l'énergie noire»

D'APRÈS L'ASSOCIATED PRESS
ET L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Jouant les machines à remonter le temps, le télescope spatial Hubble a découvert la supernova la plus distante jamais observée dans l'univers, une étoile située à onze milliards d'années-lumière de la terre. Cette percée accrédite la théorie controversée selon laquelle la mystérieuse «énergie noire» accélère l'expansion de l'univers.

La supernova, baptisée 1997ff, est à peine décelable avec les instruments les plus puissants mais fournit des indices sur l'énergie noire, invisible et mal connue, qui pourrait constituer jusqu'aux deux tiers de l'espace.

L'énergie noire «contrôle la densité de la nature et est la clé pour comprendre comment toutes les particules et les forces de la nature s'organisent», a souligné

VOIR PAGE A 8: UNIVERS

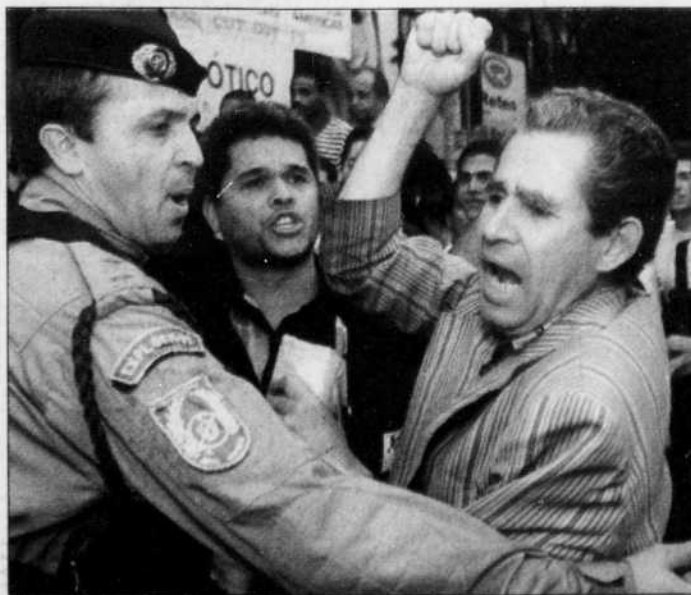
Une contestation aux multiples visages

Sommet des Amériques 2001

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Quatrième d'une série de cinq textes

Ils seront des milliers à Québec, à la fin avril, pour faire entendre leurs critiques à l'endroit du Sommet des Amériques et de son projet de zone de libre-échange. Ce mouvement n'aura rien de spontané car il est en marche depuis plusieurs années. Son visage a toutefois changé pour devenir moins homogène. On ne peut même pas dire qu'il est, d'un seul bloc, antimondialisation. Certains groupes le sont, d'autres non. En fait, la radicalisation observée dans certains milieux est relativement récente et, selon un ancien conseiller de l'AFL-CIO qui préfère conserver l'anonymat, elle serait en partie attribuable au peu d'écho donné aux solutions de rechange mises en avant par la société civile depuis 1997. C'est cette année-là, à Belo Ho-



MARIE HIPPENMEYER AFP
Affrontement avec la police à Belo Horizonte, au Brésil, en 1997, à l'occasion de la réunion des ministres du Commerce des Amériques.

rizonte, au Brésil, que l'Organisation régionale interaméricaine des travailleurs a invité une foule de groupes sociaux et de syndicats

du continent à se réunir en marge de la réunion des ministres du Commerce des Amériques, qui avait lieu dans la même ville.

VOIR PAGE A 8: CONTESTATION

■ Autre texte en page A 3
■ L'éditorial de Paule des Rivières, page A 6
■ De Bolivar à Papineau, page A 7

Kyoto: Bush déçoit Chrétien

Le Canada veut respecter ses engagements, déclare le premier ministre

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a ajouté sa voix au chœur international hier en déplorant à son tour l'abandon du protocole de Kyoto par son homologue américain.

«Je suis déçu de ça», a déclaré M. Chrétien à propos de la décision du président George W. Bush de ne pas aller de l'avant avec le protocole de Kyoto, adopté en 1997 et visant la réduction des gaz à effet de serre (GES). M. Chrétien a ajouté «qu'il faut continuer avec l'accord de Kyoto, et nous croyons que les Américains devraient faire la même chose».

La grande patronne du U.S. Environmental Protection Agency, Christine Whitman, avait déclaré il y a une semaine que l'administration Bush n'avait «aucun intérêt» à mettre en œuvre le Protocole de Kyoto. Ce revirement de position a été immédiatement condamné, tant par l'Union européenne que par le Japon. Le négociateur en chef du dossier pour l'Arabie Saoudite y a vu un coup fatal porté au protocole.

La commissaire européenne responsable de l'environnement, Margot Wallström, est d'ailleurs de passage à Ottawa aujourd'hui et discutera de cette question.

Jean Chrétien a aussi confirmé le désir du Canada de continuer avec le Protocole de Kyoto. «Nous avons l'intention de respecter l'engagement que nous avons pris concernant Kyoto. Il y a certains éléments là-dedans qui demandent certaines modifications. Nous, nous croyons que pour le Canada, c'est important



Jean Chrétien



George W. Bush

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIE

Mais où coucheront donc les militants?

À quelques jours du sommet, le problème de l'hébergement demeure entier

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À la seule coalition OQP 2001, près de 12 000 militants ont déjà confirmé leur présence à Québec lors du Sommet des Amériques. Beaucoup de manifestants, donc, pour exprimer leur désaccord face à la mondialisation. Mais beaucoup de manifestants, également, pour lesquels on devra trouver des lits!

À quelques jours de cet événement d'envergure, le problème de l'hébergement des militants à Québec demeure entier. Vrai que certaines institutions scolaires ont accepté de donner un coup de pouce. Vrai que la Ville de Québec se penche aujourd'hui même sur une résolution en ce sens. Vrai que des centaines de résidents accepteront d'ouvrir leurs portes aux manifestants. Mais tout au plus parle-t-on aujourd'hui de 6000 chanceux qui n'auront pas à passer la nuit à la belle étoile. On est bien loin du compte.



VOIR PAGE A 8: HÉBERGEMENT

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Opération charme

Rémy Trudel
jouera les
infirmiersISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, a littéralement charmé les infirmières hier en leur promettant des jours meilleurs, de nouveaux rôles dans le système de santé et des millions pour l'achat d'outils plus modernes qui allégeront leurs tâches.

Pour sa première sortie publique depuis sa nomination au ministère de la Santé, Rémy Trudel s'est en effet livré à une opération séduction auprès des infirmières, réunies au congrès du Conseil des infirmières et infirmiers (CII).

Après avoir reconnu que les infirmières avaient été «pas mal bardassées» ces dernières années, le ministre Trudel s'est engagé à leur faciliter la vie à l'avenir en réorganisant le travail dans les hôpitaux et en rendant leur profession plus attrayante.

Premier signe de cette bouffée d'oxygène, il a annoncé l'octroi d'une somme de 20 millions pour permettre l'achat de petits équipements qui aideront à faciliter les tâches quotidiennes. «Quand on travaille avec de petits équipements médicaux qui datent de 20, 25 ans et 30 ans, ça empêche de poser un certain nombre de gestes car on a trop de travail mécanique et moins de travail clinique à consacrer aux malades. Il faut soutenir le travail des infirmières dans les hôpitaux», a-t-il affirmé.

Ces sommes serviront notamment à l'achat de thermomètres électroniques, d'appareils à soluté, de sphygmomanomètres (appareil pour prendre la pression) et de lits à manèment électrique.

Infirmière clinicienne

Le ministre Trudel a été particulièrement applaudi quand il a remercié les infirmières d'avoir tenu la barre durant toute la période des compressions et lorsqu'il s'est engagé à aller faire un quart de travail à leurs côtés dans un hôpital le matin pour «comprendre» réellement la réalité de leur travail. «Je veux être un bon ministre pour vous», a-t-il insisté, promettant d'appliquer les recommandations du rapport Clair qui donnent à l'infirmière un rôle «pivot», soit celle d'*infirmière clinicienne* au sein de l'organisation des soins.

À la blague, la présidente de l'Ordre des infirmières du Québec (OIQ), Gyslaine Desrosiers, lui a plutôt suggéré de vivre l'expérience d'un quart de nuit pour prendre la vraie mesure des difficultés vécues par les infirmières.

«Quand on va arriver dans la période cruciale du développement des groupes de médecine, on devra pouvoir compter sur de nouvelles responsabilités pour les infirmières. Elles espèrent ces changements, il faut faire davantage de place aux infirmières dans les équipes soignantes», a-t-il dit.

Mais le ministre s'est inscrit en faux contre la mentalité selon laquelle le fait d'*«arroser les problèmes d'argent»* règlera tous les maux des infirmières. «J'ai eu des rencontres avec Jennie Skene et Mme Desrosiers, et la dernière chose dont elles m'ont parlé, c'est d'argent», a-t-il dit, d'avis que la revalorisation de la profession ne se fera pas par «des bouleversements cosmiques» dans le système de santé. «Si c'est une vision naïve, eh bien, je suis naïf», a-t-il tranché.

Réjoui de l'ouverture démontrée par le ministre Trudel, la présidente de l'OIQ, Mme Desrosiers, a toutefois apporté quelques bémols à son discours, rappelant que des incitatifs financiers devront être offerts pour attirer les infirmières vers les quarts de travail difficiles.

Auberge Grand-Mère

Le Bloc veut couper les vivres
au conseiller en éthiqueHUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Jugeant que les fonctions du conseiller en éthique, Howard Wilson, sont «une perte de temps», le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a proposé hier de lui couper les vivres.

M. Duceppe a présenté une motion en ce sens, en fin d'après-midi, devant le comité de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Il a proposé que les «crédits destinés aux fonctions du conseiller en éthique [...] pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002 ne soient pas renouvelés».

«Je suis très sérieux parce que le conseiller en éthique ne relève pas de la Chambre, c'est plutôt un conseiller politique de M. Chrétien et je ne vois pas pourquoi on utilise des fonds qui viennent d'un ministère, celui de l'Industrie, a-t-il précisé aux journalistes. Que ça vienne du cabinet de M. Chrétien, ce n'est pas un conseiller en éthique, c'est un conseiller politique.»

Le chef bloquiste n'a pas manqué de rappeler que les libéraux n'avaient pas respecté leur promesse de nommer un conseiller en éthique redevable au Parlement.

D'accord avec la motion bloquiste, le chef allianciste, Stockwell Day, s'est plaint que la présidente du co-



Howard Wilson

mité, la libérale Susan Whelan, ait tenté par tous les moyens de bloquer les questions de l'opposition.

M. Duceppe n'en revient toujours pas que le premier ministre Jean Chrétien ait accepté de dédommager l'un des actionnaires du club de golf, Louis Michaud, contre les pertes et même les «dépenses d'avocat raisonnables» si ce dernier était appelé à témoigner «en ce qui concerne les actions» de la compagnie de M. Chrétien.

«Une enquête comme celle-là pourrait coûter énormément. Alors, voyez l'intérêt de M. Chrétien à ne pas

déclencher d'enquête parce que c'est lui qui paierait en vertu du contrat qu'il a lui-même signé.»

Frustré, M. Day a rappelé que le premier ministre Jean Chrétien avait lui-même indiqué pendant la période de questions que M. Wilson était à la disposition des parlementaires au comité de l'Industrie.

«C'est un jeu de ping-pong. Les perdants, c'est le public... Quel est le but d'avoir un conseiller en éthique si on ne peut pas lui poser des questions?»

Un peu gêné, M. Wilson a minimisé l'impact de cette motion bloquiste. «C'est une question qui relève du comité. Je relève de l'exécutif et non de la branche législative.»

Il a souligné qu'il avait toujours répondu aux lettres de l'opposition. Il demeure convaincu que tous les documents pertinents relatifs aux intérêts de M. Chrétien dans le club de golf de l'Auberge Grand-Mère ont été rendus publics. Ce qui importe, c'est l'acte de vente du 1^{er} novembre 1993 et l'entente finale de septembre 1999. La période intermittente n'est pas cruciale à ses yeux.

L'opposition maintient de son côté que M. Chrétien s'est placé dans une situation de conflit d'intérêts en 1996-97, lorsque M. Chrétien a exercé des pressions auprès de la Banque de développement du Canada pour faire débloquer un prêt à l'Auberge Grand-Mère, auberge voisine de son terrain de golf.

Sommet des Amériques

La peur de la mondialisation
serait nettement exagéréeDeux économistes relativisent l'importance
des négociations commerciales internationalesÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Malgré le grand branle-bas de combat déclenché par la tenue prochaine du Sommet des Amériques à Québec, ce genre de négociations commerciales internationales n'aurait finalement pas autant d'importance qu'on leur en accorde.

Invité hier par le Fonds de solidarité de la FTQ et le Programme d'étude sur le Québec de l'université McGill à se prononcer sur les conséquences de l'intégration des Amériques sur le Québec, l'économiste Pierre-Paul Proulx a souhaité que les dirigeants politiques, comme les simples citoyens, ne se laissent pas trop distraire par la fameuse question de la mondialisation. «Les effets positifs ou négatifs que la mondialisation a sur les différentes sociétés dépendent en grande partie des modèles de développement qu'elles se sont donnés. [...] Les accords commerciaux n'offrent qu'un encadrement général de leurs activités.»

Les performances de l'économie québécoise, le pouvoir relatif de l'État ou sa capacité de redistribuer la richesse sont beaucoup plus le fruit de notre habileté, entre autres, à tirer profit de nos particularités et atouts.

C'est en partie pour cette raison, poursuit-il, qu'il y a fort à parier que les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) ne déboucheront pas sur une entente à Québec. «Les multinationales et le gouvernement américain n'y ont pas vraiment intérêt. Les États-Unis disposent déjà de bien d'autres moyens de développer leur marché en Amérique latine sans avoir à s'encadrer d'une nouvelle entente commerciale.»

Le directeur du Centre Roberts d'études cana-

diennes de l'université York, Daniel Drache, arrive sensiblement à la même conclusion. Il souligne que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'a pas mené à la convergence des politiques sociales et économiques que l'on avait craint. De façon plus générale, la révolution néolibérale qui devait tout emporter sur son passage n'a pas eu les mêmes impacts partout dans le monde.

Ce qui ne veut pas dire que la situation ne s'est pas dégradée pour plusieurs citoyens et qu'il n'y a pas fort à faire pour renforcer le caractère démocratique de nos sociétés. Car s'il est vrai que l'État n'a peut-être pas per-

du, avec la mondialisation, autant de pouvoirs qu'on l'avait prédit, constate Dorval Brunelle, directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale de l'université de Québec à Montréal, il est indéniable que les élus du peuple (parlementaires) ont grandement perdu de l'influence au profit d'un pouvoir exécutif (gouvernement) qui évite autant que possible la tenue de débats politiques sur les grandes questions.

Mais là encore il y a plus d'espoir qu'on pourrait le croire. Même les plus ardents défenseurs du tout-à-marché en sont venus aujourd'hui, dit Daniel Drache, à en mettre leurs principes de manière à leur donner un visage plus humain. L'implication grandissante des mouvements syndicaux, environnementaux ou sociaux dans ces débats exerce une pression significative en faveur d'une implication beaucoup importante des citoyens et du relèvement de leurs conditions socioéconomiques; des objectifs auxquels commencent à être sensibles certains organismes internationaux comme l'OCDE.

Le traité de
libre-échange
n'intéresse
guère les
Américains

Rémy Trudel

Paradis fiscaux

Paul Martin
accusé d'être en
conflit d'intérêts

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre des Finances, Paul Martin, devrait se retirer de toute discussion concernant des conventions fiscales conclues avec des paradis fiscaux puisqu'il y a «apparence de conflit d'intérêts».

C'est le message transmis par la critique financière du Bloc québécois, Yvan Loubier, en marge de la Conférence des ministres des Finances de l'hémisphère occidental, qui s'ouvrait hier à Toronto.

«Prélude» aux négociations de la Zone de libre-échange des Amériques, cette conférence doit donner «lieu à l'inclusion d'une clause dans la ZLEA interdisant les pratiques fiscales dommageables comme le demande l'OCDE» (l'Organisation de coopération et de développement économique).

«M. Martin ne devrait pas présider ces réunions parce qu'il est à la fois juge et partie. M. Martin ne peut pas combattre ce qui l'avantage», a dénoncé M. Loubier en conférence de presse. M. Martin ne peut pas dire qu'il va dénoncer la convention fiscale avec la Barbade comme le lui demande l'OCDE puisqu'il en profite. Il a huit filiales sur onze dans cette région qui sont situées à la Barbade.»

Le Bloc a rendu publique une liste des compagnies détenues «directement ou indirectement» par Canada Steamship Lines, la société du ministre des Finances, Paul Martin.

Aux Communes, le premier ministre Jean Chrétien s'est porté à la défense de son ministre. M. Martin, «une personne intègre», n'a rien à se reprocher, a répliqué M. Chrétien, avant d'ajouter: «Il a mis tous ses actifs en fiducie.»

En Barbade, le taux d'imposition des entreprises est de 1%, a fait remarquer M. Loubier. De plus, une convention fiscale entre les deux pays interdit la double imposition.

Des dollars pour lutter
contre le tabagismeVALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Quelque 90 organismes de la santé et de lutte contre le tabac demandent aux gouvernements de profiter des prochaines hausses de taxes sur les cigarettes pour investir jusqu'à 75 millions par année dans des programmes de prévention et de soutien aux fumeurs.

«En plus d'améliorer la santé des gens, cet argent permettra des économies au système de santé, des économies évaluées entre 250 et 750 millions au terme de dix ans», explique le porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, Louis Gauvin. En somme, ce regroupement argumente, études à l'appui, que prévenir coûte moins cher que guérir.

Hier matin, au cours d'une conférence de presse, ces organismes ont rappelé que le tabagisme engendre des coûts directs en santé de plus de 660 millions par année. Au Québec, le gouverne-

ment dépense annuellement près de 11 millions pour lutter contre le tabac (en prévention et en remboursement de médicaments), soit 1,50 \$ par citoyen.

En comparaison, l'industrie du tabac dépense au moins 89 millions de dollars par année pour faire la promotion de ses produits au Québec, affirme les membres du regroupement. «Dans le cas du tabac, un financement élevé est nécessaire pour lutter à armes égales contre ceux qui propagent cette épidémie», croit le porte-parole de la Fédération québécoise du sport étudiant, Gilles Lépine.

Si leur demande trouvait une oreille favorable, le regroupement suggérerait la mise en place de programmes de prévention destinés aux jeunes, une campagne médiatique, des fonds pour la recherche et de l'aide multiple aux fumeurs qui veulent cesser de fumer. «Non seulement ce serait intelligent d'investir, mais ce serait vraiment rentable», soutient Louis Gauvin.

Bulletin de santé
des partis

(Le Devoir) — La dernière année aura laissé au maire de Montréal, Pierre Bourque, un petit cousin financier à dépenser lors de la prochaine campagne électorale, et à Michel Prescott, du RCM, une dette somme toute raisonnable. Les partis politiques municipaux montréalais ont présenté leurs états financiers pour l'année 2000. Le parti Équipe Bourque/Vision Montréal y affiche un solde positif de 139 065 \$, une hausse notable par rapport au surplus de l'année précédente, soit de 24 707 \$. De son côté, le Rassemblement des citoyens de Montréal a tant bien que mal réussi à ramener sa dette de 142 420 \$ à 111 855 \$. Sa situation s'avère enviable comparativement à d'autres partis défaits lors des dernières élections et devenus des bateaux fantômes depuis l'abandon de leur capitaine respectif. Équipe Montréal, dont le candidat à la mairie était l'ex-maire Jean Doré, n'a en effet pas amélioré sa situation

EN BREF

depuis 1998 et affiche toujours un déficit de 597 764 \$. Le parti Nouveau Montréal, que l'ancien chef de police Jacques Duchesneau a officiellement quitté cet automne, ne s'en tire guère mieux avec une dette accumulée de 446 537 \$.

Des millions dans
les parcomètres

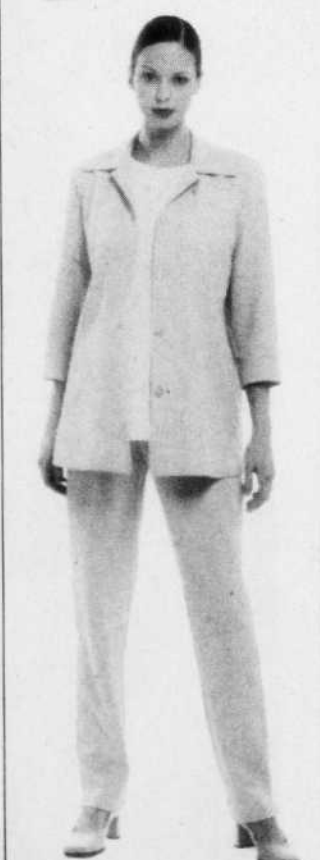
(Le Devoir) — Les stationnements payants et les parcomètres de Montréal ont rapporté l'an dernier des bénéfices de 2,6 millions à Stationnement de Montréal, une hausse de 33 % par rapport à 1999. L'essentiel de cette somme s'ajoutera aux redevances versées à la Ville, qui encaissera cette année 10,9 millions des 25,8 millions de revenus de la société en commandite. Cette dernière, qui s'occupe des 15 571 parcomètres et 4828 places de stationnement hors rue montréalais, cherchera cette année à améliorer son efficacité en mettant à l'essai des bornes informatisées de sta-

tionnement, rue Sainte-Catherine, ainsi que de nouveaux parcomètres électroniques.

Un autre cas
de méningite

(PC) — Un onzième cas de méningite a été déclaré hier à la Direction de la santé publique dans la région de Québec. Il s'agit d'une fillette de dix ans qui fréquente l'école primaire Harfang des Neiges, de Stoneham. L'enfant est actuellement hospitalisée au CHUL où elle présente des symptômes associés à la méningococcémie. On recherche des personnes qui ont été en contact étroit avec elle afin de les traiter aux antibiotiques.

BOUTIQUE

Vêtements de maternité
à l'étage1007, RUE LAURIER OUEST
OUTREMONT
TEL.: 274-2442

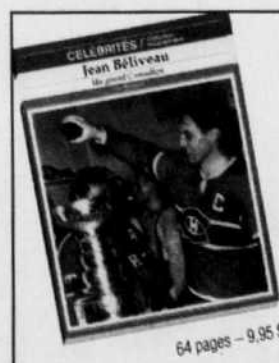
Depuis 1979

CENTRE DE PSYCHOLOGIE

Gouin

35 psychologues, membres de l'O. P. Q.
Services personnalisés en consultation et thérapie pour enfants, adolescents, adultes et couples
Évaluation, dérogation, orientation scolaire et professionnelle
Expertise psycho-légale (matrimoniale, criminelle, civile)
P. A. E., C. S. S. T., I. V. A. C., Adoption internationale

39 boul. Gouin Ouest, Montréal 514 331-5530



Luc BERTRAND

CÉLÉBRITÉS/Collection biographique
Jean Béliveau

Un grand Canadien.

64 pages - 9,95 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies

Devant quelqu'un qui a le cancer, les mots nous manquent.

C'est pourquoi la Fondation québécoise du cancer offre information, soutien moral, hébergement et documentation.

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Renseignez-vous sur nos différents services en composant le: 1 877 336-4443, ou le (514) 527-2194 ou en visitant notre site web à l'adresse www.fqc.qc.ca

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang
La réserve de sang: 5 jours
Groupes sanguins en demande aujourd'hui
B -
A -
HEMA-QUÉBEC Info-collecte: 832-0873

Masato Yoshii, lanceur chez les Expos?

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Chicago — Libéré par les Rockies du Colorado la semaine dernière, Masato Yoshii poursuivra-t-il sa carrière avec les Expos? Les Expos veulent voir lancer le droitier de 35 ans, et il a été invité au camp de Jupiter. Wayne Rosenthal, le coordonnateur des lanceurs dans les ligues mineures, le verra à l'œuvre.

Lan passé, Yoshii a présenté une fiche de 6-15 et une moyenne de points mérités de 5,86 avec les Rockies en 29 départs. Il a affiché un dossier de 12-8 et une moyenne de points mérités de 4,40 avec les Mets de New York en 1999. En carrière, son dossier s'établit à 24-31 dans les ligues majeures et sa moyenne de points mérités s'élève à 4,72.

Martinez en examen Sandy Martinez a subi un examen d'imagerie par résonance magnétique hier en raison de sa blessure au coude droit. Le receveur des Expos s'est blessé en faisant un relais au deuxième but lors du match d'ouverture. Il a subi des dommages ligamentaires et sa saison est peut-être terminée.

Martinez a déjà évolué avec les Cubs. Il était derrière le marbre quand Kerry Wood a réalisé 20 retraits au bâton dans un match en 1998.

Pour le remplacer, les Expos ont fait appel à Randy Knorr, un athlète de six pieds deux pouces qui n'a pas réussi un seul coup sûr en 26 présences dans la Ligue des pamplemousses.

Knorr, un frappeur droitier de 32 ans, a signé un contrat des ligues mineures en novembre 2000. Il a déjà évolué avec les Blue Jays de Toronto, les Astros de Houston, les Marlins de la Floride et les Rangers du Texas.

Stéphane Ouellet jouera gros à Las Vegas

Samedi, le boxeur de Jonquière se mesurera au droitier Omar Sheika, de Chicago

ROBERT LAFLAMME PRESSE CANADIENNE

Stéphane Ouellet sortira son jeu dans la mégapole mondiale des casinos, samedi, mais il ne craint pas d'y laisser sa chemise.

Avant de se mesurer à Omar Sheika (21-3-0), de Chicago, Ouellet (29-3-0) tentera d'éviter les pièges et les distractions de Las Vegas, une «tâche qui sera facile», assure-t-il.

«La ville elle-même ne m'emballa pas parce que tout ce qu'il y a là-bas, c'est tout ce que je n'aime pas: les néons, le jeu et le flot d'activité 24 heures par jour. Tout ça ne m'intéressera pas et je sais que je vais avoir hâte de revenir au Québec, c'est sûr», a-t-il commenté avant de partir pour Las Vegas hier.

«Ce que je vais apprécier toutefois, ce sera de me retrouver dans une atmosphère de boxe, de faire partie du gros show», a-t-il renchéri. Ouellet et son amie Linda, qui

se fréquentent depuis environ huit mois, avaient planifié de se marier au cours de leur séjour à Las Vegas mais ont abandonné le projet afin que Ouellet puisse se concentrer uniquement sur son combat, qui pourrait le propulser sur la scène internationale.

Sans minimiser l'importance du duel contre le droitier Sheika, âgé de 24 ans, le pugiliste de Jonquière affirme l'aborder dans un meilleur état d'esprit que lors des trois combats très médiatisés qu'il a livrés contre Davey Hilton.

«J'ai relevé mes plus gros défis sur le plan personnel, a-t-il affirmé. Je sais qui je suis et je sais ce que je suis capable de faire. Je suis revenu plus fort après un an et demi d'efforts et j'ai réussi à battre celui qui m'avait battu deux fois. Ce que je veux maintenant, c'est m'amuser et donner mon plein rendement. Je n'ai pas ce stress de ne pas savoir qui je suis.»

Il a quand même reconnu être an-

mé d'une grande nervosité à quelques jours de l'affrontement. «Où, je suis nerveux. J'ai hâte à samedi. J'ai une grosse commande sur les bras, mais je sais que je peux y arriver.»

Il voue beaucoup de respect à son adversaire, un jeune loup affamé dont il a analysé le style sur bande vidéo.

«C'est un excellent boxeur. Il fonce et il frappe des deux mains. Je devrai me méfier au cours des premiers rounds, surtout que j'ai la mauvaise habitude de commencer lentement mes combats, a-t-il souligné. Mes coups devront être incisifs, ma défensive impeccable. Je devrai être prêt dès le début parce que si je reçois un solide coup, je sais que je n'ai pas une mâchoire inflexible. Je devrai éviter de me faire pincer. Un gros avertissement en vaut deux.»

En outre, il tentera de mettre en pratique les trois éléments qui lui ont permis de vaincre Hilton en septembre dernier: mains hautes, menton bas et concentration.

Sheika a déjà prédit qu'il lui passera le K.O. avant la fin du troisième assaut d'un combat prévu en dix.

«Il devra attacher ses culottes parce que ça va brasser, a répondu Ouellet. Il veut la guerre, il va l'avoir. Et il risque de quitter le ring avec des souvenirs douloureux.»

Commentaires sur l'affaire Hilton

Dans un autre ordre d'idées, Ouellet a refusé de commenter le verdict de culpabilité à des accusations d'agression sexuelle sur des mineures qui a été prononcé à l'endroit de l'ainé des Hilton.

«C'est difficile de parler contre quelqu'un qui est en prison parce qu'il ne peut pas se défendre», a-t-il opiné en ajoutant cependant que la boxe québécoise peut survivre à son absence. «Qu'on lui fiche donc la paix. Il a posé des gestes et il en paie le prix. C'est tout. Le reste n'est l'affaire de personne.»

Championnat du monde de curling

La pire défaite du Canada en 18 ans

PRESSE CANADIENNE

Lausanne, Suisse — La série de quatre victoires de l'Albertain Randy Ferbey a pris fin hier lorsqu'il s'est incliné 8-2 devant le Finlandais Markku Uusipaavilniemi. Il a subi la pire défaite du Canada aux championnats du monde en 18 ans.

C'est la première victoire de la Finlande face au Canada aux championnats du monde, et elle a permis à l'équipe scandinave de se hisser en tête du classement à égalité avec le Canada, la Norvège, la Suède et la Suisse.

Il s'agit aussi de la défaite la plus cinglante du Canada depuis les mondiaux de 1983 à Regina, en Saskatchewan, quand le quatuor d'Ed Werenich d'Avonlea,

en Ontario, avait été dominé 10-3 par les Américains. «Nous devons oublier ce match au plus vite, a indiqué Ferbey. Nous n'atons pas montré notre vrai visage.»

Pendant ce temps, le quatuor de Colleen Jones, de la Nouvelle-Écosse, a prolongé à cinq sa séquence de victoires, disposant de la Suédoise Annette Norberg 8-1 avant d'inscrire une impressionnante victoire de 9-3 aux dépens de l'équipe allemande Andrea Schopp.

Les Canadiennes, qui sont ex aequo au classement avec une fiche de 5-2 avec le Danemark et la Suède, feront face à la Norvège et à la Suisse aujourd'hui.

Une autre victoire assurerait les Canadiennes d'une place en demi-finale.

EN BREF

Le Canadien comparé

(PC) — Curieux quand même que l'on soit plutôt optimiste chez le Canadien et qu'on se dise plus que satisfait du travail d'André Savard, surtout, et Michel Thérien. La saison dernière, l'équipe de Réjean Houle et Alain Vigneault se battait encore pour une place dans les séries à ce stade-ci et les avait ratées par deux points, avec autant de joueurs blessés. Le Canadien de Houle et Vigneault avait amassé 83 points alors qu'on ne pourra faire mieux que 72 cette fois, et ce, à la condition de battre les Flyers et les Devils.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 6 columns: Team, G, P, NDP, BP, BC, Pts. Rows include xy-Ottawa, x-Buffalo, Toronto, Boston, Montréal.

Section Atlantique

Table with 6 columns: Team, G, P, NDP, BP, BC, Pts. Rows include xy-New Jersey, x-Philad., x-Pittsburgh, NY Rangers, NY Islanders.

Section Sud-Est

Table with 6 columns: Team, G, P, NDP, BP, BC, Pts. Rows include xy-Washington, Caroline, Floride, Atlanta, Tampa Bay.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table with 6 columns: Team, G, P, NDP, BP, BC, Pts. Rows include xy-Detroit, x-St. Louis, Nashville, Chicago, Columbus.

Section Nord-Ouest

Table with 6 columns: Team, G, P, NDP, BP, BC, Pts. Rows include xyz-Colorado, Edmonton, Vancouver, Calgary, Minnesota.

Section Pacifique

Table with 6 columns: Team, G, P, NDP, BP, BC, Pts. Rows include xy-Dallas, San Jose, Los Angeles, Phoenix, Anaheim.

x — Club assuré de participer aux séries y — Champion de section z — Champion de la LNH (trophée du président)

Hier

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include New Jersey 6 Washington 4, Columbus 2 Detroit 1, Atlanta 5 Ottawa 2, Floride 2 Philadelphie 1, Caroline à St. Louis, Los Angeles à Phoenix.

Aujourd'hui

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Caroline à N.Y. Rangers, 19h00, Boston à Buffalo, 19h30, N.Y. Islanders à Toronto, 19h30, Tampa Bay à Pittsburgh, 19h30, Calgary à Chicago, 20h30, Nashville à Dallas, 20h30, Anaheim à Colorado, 21h00, Minnesota à Edmonton, 21h00.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet: www.offres.ledevoir.com • Courriel: avisdev@ledevoir.com

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 6 columns: Day, Weather icon, Max, Min. Rows for MONTREAL: Aujourd'hui, Ce Soir, Jeudi, Vendredi, Samedi.

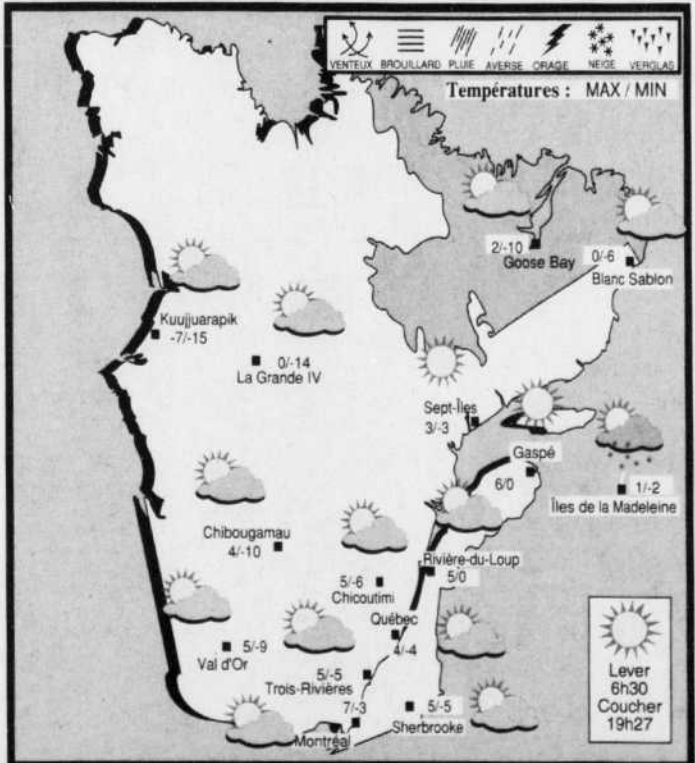


Table with 6 columns: Day, Weather icon, Max, Min. Rows for QUÉBEC: Aujourd'hui, Ce Soir, Jeudi, Vendredi, Samedi.

Table with 6 columns: Day, Weather icon, Max, Min. Rows for OTTAWA: Aujourd'hui, Ce Soir, Jeudi, Vendredi, Samedi.

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICIT DE MONTREAL
NO. 500-12-25597-014
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille)
PRESENT: GREFFIER ADJOINT
TSHIELA MUKENDI DEMANDERESSE VS MUBWANA RASHIDI DEFENDRESSE
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MUBWANA RASHIDI, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis, dans LE DEVOIR.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Rachel JEAN, en son vivant domiciliée au 4628, rue Bourbonnière, Montréal, Québec, H1X 2M5, survenu à Montréal, le vingt-huit janvier deux mille un (28 janvier 2001) un inventaire des biens de la défunte a été fait par le

RAYMOND, CHABOT INC.
Syndic de l'actif de 9053-9503 Québec inc.
« Multi Entretien »
JEAN GAGNON, C.A., CIP
Responsable de l'actif
1200, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 200
Laval (Québec) H7S 2E4
Téléphone: (514) 382-9234
Télécopieur: (450) 663-9850

liquidateur successoral, Lucille JEAN, le 30 mars 2001, devant Me François LARIVIERE, notaire, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François LARIVIERE, notaire, sise au 2587, rue Masson, Montréal, province de Québec, H1Y 1V7.
Donné ce 30 mars 2001.
Lucille JEAN, liquidateur

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICIT DE MONTREAL
NO. 500-12-25597-014
COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille)
PRESENT: GREFFIER ADJOINT
TSHIELA MUKENDI DEMANDERESSE VS MUBWANA RASHIDI DEFENDRESSE
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MUBWANA RASHIDI, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, en salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis, dans LE DEVOIR.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: 2525-3386 QUÉBEC INC.
Faillite
AVIS est par les présentes donné que la faillite de 2525-3386 QUÉBEC INC, personne morale légalement constituée ayant fait affaires sous le nom de Tabo-Loto Enr. au 145, boul. St-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 1W5, est survenue le 27 jour de mars 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 jour d'avril 2001, à 9 h 00, au bureau du syndic, au 100, rue Richelieu, bureau 100, Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 6X3.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: 2525-3386 QUÉBEC INC.
Faillite
AVIS est par les présentes donné que la faillite de 2525-3386 QUÉBEC INC, personne morale légalement constituée ayant fait affaires sous le nom de Tabo-Loto Enr. au 145, boul. St-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 1W5, est survenue le 27 jour de mars 2001 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23 jour d'avril 2001, à 9 h 00, au bureau du syndic, au 100, rue Richelieu, bureau 100, Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 6X3.

Ordre des Dentistes du Québec
AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE
Le 24 mars 1999, le docteur George Maniatakos, ayant son domicile professionnel au 11 360, boul. de l'Acadie, à Montréal, a été reconnu coupable par le Comité de discipline de l'Ordre des dentistes du Québec d'avoir effectué des traitements d'orthodontie contraires aux normes scientifiques généralement reconnues en médecine dentaire.

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE POUR LA FÊTE DE PÂQUES
Édition du vendredi 13 avril 2001: les réservations doivent être faites le mercredi 11 avril avant 12h00
Édition du samedi 14 avril 2001: les réservations doivent être faites le mercredi 11 avril avant 16h00
Édition du mardi 17 avril 2001: les réservations doivent être faites le jeudi 12 avril avant 12h00
Édition du mercredi 18 avril 2001: les réservations doivent être faites le jeudi 12 avril avant 16h00
Le journal ne sera pas publié le lundi 16 avril 2001.
Nos bureaux seront fermés le vendredi 13 avril et le lundi 16 avril.
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie Matériel Incendie Top Sécurité inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, une Requête pour dissolution d'une compagnie ou d'une corporation.
Montréal, le 29 mars 2001.
Le Groupe Vidéotron Itée

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
9065-0110 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 2 avril 2001.
POTHIER DELISLE
Avocats de la compagnie

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie LES DISTRIBUTIONS NOUVEL AGE (1990) INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 2 avril 2001.
POTHIER DELISLE
Avocats de la compagnie

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie Services Electro-Ménagers Denis Roy inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, une Requête pour dissolution d'une compagnie ou d'une corporation.
Montréal, le 29 mars 2001.
Le Groupe Vidéotron Itée

LES ENFANTS DU MONDE
ONT BESOIN DE VOTRE AIDE
▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur
(514) 387-2541, poste 240
www.monde.ca